

La chronique du Sydeme

edito

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons la première parution de notre nouvelle édition « La Chronique du Sydeme ». Elle vous donnera rendez-vous chaque mois de façon ludique, informative et interactive, pour vous renseigner sur la vocation du Sydeme, ses compétences, ses projets...

Vous y apprécierez également quelques consignes de tri et trouverez réponse à toutes vos questions au travers de la rubrique « Courrier des lecteurs ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur notre site internet !

Au travers de cette édition, nous souhaitons parallèlement promouvoir les actions du Sydeme dans ses vocations premières : préserver l'environnement en assurant une valorisation optimale des déchets, vous sensibiliser avec convivialité au tri des déchets ménagers tout en vous accompagnant dans la maîtrise du geste de tri.

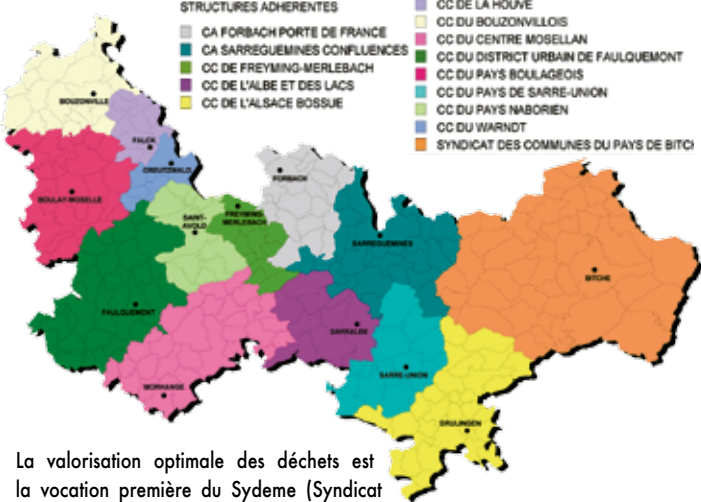
Nous vous souhaitons bonne lecture et attendons vos appréciations.

CHARLES STIRNWEISS
Président du Sydem.



Qui sommes-nous ?

STRUCTURES ADHERENTES	
CA FORBACH PORTE DE FRANCE	CC DE LA HOUE
CA SARRÉGUEMINES CONFLUENCES	CC DU BOUZONVILLOIS
CC DE FREYMING-MERLEBACH	CC DU CENTRE MOSELLAN
CC DE L'ALBE ET DES LACS	CC DU DISTRICT URBAIN DE FAULQUEMONT
CC DE L'ALSACE BOSSUE	CC DU PAYS BOULAGEOIS
	CC DU PAYS DE SARRÉ-UNION
	CC DU PAYS NABORIEN
	CC DU WARNDT
	SYNDICAT DES COMMUNES DU PAYS DE BITCHE



La valorisation optimale des déchets est la vocation première du Sydeme (Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle-Est). En effet, sa politique s'inscrit dans un contexte de préservation de l'environnement, de maîtrise des coûts et de développement des énergies renouvelables.

Le Sydeme couvre en plus des 3 arrondissements du département de la Moselle, 2 intercommunalités d'Alsace Bossue soit :

- 14 intercommunalités
- 291 communes
- 385.000 habitants
- 2.559 km²

Pour assurer ses missions, le Syndicat a créé sa propre régie, Ecotri Moselle-Est, qui exploite les équipements réalisés par le Sydeme.

Nos compétences

- Le transport des déchets ménagers (issu des collectes en porte-à-porte et collecte par apport volontaire).
- le tri des recyclables (collecte sélective)
- le traitement des déchets (collecte en porte à porte, en apport volontaire et en déchèterie) :
 - ➔ tri et traitement des recyclables
 - ➔ méthanisation des biodéchets
 - ➔ enfouissement des ordures ménagères résiduelles
 - ➔ élimination des DASRI*
 - ➔ récupération des D3E*
 - ➔ broyage et valorisation du bois de déchèterie
 - ➔ valorisation par compostage et méthanisation des déchets verts réceptionnés en déchèteries ou autre plate-forme de regroupement.
 - ➔ commercialisation du compost
- le transport des bennes de déchèteries (compétence optionnelle)

Vous avez la parole

Du compost pour votre jardin

« Existe-t-il un moyen pour les particuliers qui font partie comme moi du syndicat des communes du Pays de Bitche de récupérer du compost gratuit ou payant ? Merci de votre réponse. »

D. P, Eguelshardt

L'ensemble des habitants du territoire du Sydeme peut s'approvisionner en compost à la plate-forme de compostage des déchets verts de Sarreguemines à un tarif préférentiel. En effet, les tarifs diffèrent selon si vous êtes un particulier ou un professionnel, si vous habitez sur le territoire du Sydeme ou non. Le Syndicat des Communes du Pays de Bitche est une des collectivités adhérentes au Sydeme, vous pouvez donc bénéficier du tarif préférentiel de 5€/tonne de compost.

Voici l'adresse de la plate-forme : Site de Felpersviller Chemin du Bruchwies (à côté du centre de tri multiflux) 57200 Sarreguemines
Horaires d'ouverture : De mars à juin : du lundi au vendredi de 7 h à 16 h et le samedi de 8 h à 12 h. De juillet à septembre : du lundi au vendredi de 7 h à 14 h. D'octobre à novembre : du lundi au vendredi de 7 h à 16 h et le samedi de 8 h à 12 h. De décembre à février : du lundi au vendredi de 8 h à 14 h. Il est conseillé d'apporter votre propre matériel (remorque, seau...) pour retirer le compost présenté en vrac.

Opération « Je découvre les vertus du compost ! »

Dans le cadre de cette opération ponctuelle, une benne de compost est mise à disposition par le Sydeme dans les déchèteries présentes sur son territoire. Ainsi, l'ensemble des habitants pourra découvrir et profiter des bienfaits du compost en l'utilisant pour leurs espaces verts et leur potager. Cette initiative permet aux usagers de bénéficier du fruit de leurs efforts : un juste retour pour nos trieurs de déchets verts ! L'approvisionnement gratuit en compost sera limité à une quantité maximale par foyer. Nous vous invitons à contacter vos collectivités qui pourront vous informer de la date de lancement de l'opération au sein de ses déchèteries.

Tout sur Méthavalor...

notre futur centre de méthanisation *

En collaboration avec ses collectivités adhérentes, le Sydeme a décidé de mettre en place sur son territoire **un centre de méthanisation*** afin de limiter l'enfouissement de nos déchets. Baptisé **Méthavalor**, ce centre de méthanisation est implanté sur d'anciens terrains du Bassin Houiller de Lorraine et participe ainsi à la requalification des friches industrielles. Si certains déchets sont aujourd'hui recyclés sur l'ensemble du territoire, d'autres malheureusement, ne le sont pas encore. Il s'agit notamment des déchets fermentescibles encore appelés « **biodéchets** » qui représentent **30 % du poids de nos poubelles**. Demain, ces biodéchets pourront être valorisés grâce au procédé de méthanisation pour être **transformés en compost et en énergies renouvelables** (chaleur, électricité et biocarburant). Ce projet s'inscrit aussi bien dans le contexte de la valorisation des déchets par le retour au sol que dans celui de la production d'énergies renouvelables. Méthavalor devrait entrer en service en septembre 2011.

Valoriser avec «Multiflux»

La mise en place de cette **nouvelle filière de valorisation** nécessite de **séparer les biodéchets à la source**. Deux solutions étaient alors envisageables pour récupérer cette fraction de déchets : une troisième collecte spécifique pour les biodéchets ou la collecte dite « **multiflux** ». Ce nouveau système permet de séparer les biodéchets sans rajouter une collecte supplémentaire et d'intégrer lors d'un seul et même passage la collecte des recyclables et des résiduels (ordures ménagères). Les **3 fractions de déchets** sont alors collectées ensemble **une seule fois par semaine** dans le même bac roulant. Le Sydeme a adopté le dispositif multiflux pour l'ensemble de son territoire après l'avoir testé 2 ans sur une commune pilote, Rouhling, où l'expérience fut concluante. Opter pour ce dispositif innovant, permet au Sydeme d'optimiser le transport des déchets ménagers en limitant le nombre de kilomètres parcourus par les véhicules de collecte.

Avec le «multiflux», une couleur de sac est associée à chacune des 3 fractions de déchets :



LE VERT
pour les biodéchets



LE VERT
pour les recyclables



LE VERT
pour les résiduels

Progression de la mise en place du dispositif multiflux sur le territoire :

- Rouhling - commune pilote : de novembre 2006 à novembre 2008
- Communauté de Communes de l'Alsace Bossue (CCAB) : de janvier à octobre 2009
- Syndicat des Communes du Pays de Bitche (SCPB) : de juin à novembre 2009
- Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (CASC) : de novembre 2009 à août 2010
- Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs (CCAL) : de janvier à avril 2010

Zoom sur le tri...

Consignes de tri du verre



Mieux trier, c'est mieux recycler !

Dans le conteneur à verre, on y met uniquement du verre d'emballage !

Bouteilles, bocaux et pots en verre



Focus sur la bouteille d'huile en verre

Aujourd'hui, les techniques de recyclage permettent de mieux séparer les matières grasses de leur contenant. Les bouteilles d'huile alimentaires vides (sans bouchon ou capsule) peuvent donc être également déposées au conteneur à verre.



ATTENTION AUX FAUX-AMIS... !!

Ne surtout pas déposer au conteneur à verre : faïence, porcelaine, grès, carrelage, pots en terre, pierres, graviers, métaux...

Ni de verres spéciaux :

tels que les verres à boire, la vaisselle en verre, les ampoules électriques, les pare-brise, les miroirs, la vitrocéramique ...

Lexique

* Centre de méthanisation : installation permettant, en processus anaérobie (en l'absence d'oxygène), de transformer la matière organique en biogaz d'une part et en compost et engrais liquide d'autre part.

* DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieuses.

* D3E : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques.

**Plus d'infos sur
www.sydeme.fr**

**Renseignements
au : 03 87 85 60 65**

ou sur contact@sydeme.fr